



N° 21/CD/03/03

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE BALARUC LES BAINS

Extrait du Registre des Délibérations du Comité de Direction

Séance du 19 mars 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix-neuf mars, à dix heures, le Comité de Direction s'est réuni en séance sous la Présidence de **Monsieur Gérard CANOVAS, Président.**

Collège d'élus : **M. Gérard CANOVAS, Mme Brigitte LANET, M. FERNANDEZ, M. CALAS, M. DORLEANS,**

Collège de socioprofessionnels : **Mme SEMPER, M. VIGUIER, Mme BENQUE, Mme SOARES, Mme DELPUECH,**

Absent(es) : **M. COURS, M. MERIEAU, Mme DUMAS,**

Le Comité de Direction a choisi comme secrétaire de séance : **Monsieur Eddy DORLEANS**

Objet n°3 : **Approbation du Compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget annexe « Service des Campings » de l'Office de Tourisme-EPIC**

LE COMITE DE DIRECTION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté du 17 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux établissements publics industriels et commerciaux à compter du 1^{er} janvier 2008,

Vu les articles L.133-7 ; L.133-8 et R.133-10 du Code du Tourisme,

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération :

Après s'être fait présenter :

- Le budget Primitif de l'exercice 2020 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des recettes, les bordereaux de mandats et les bordereaux de titres de recettes ;
- Le Compte de Gestion du Trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, établis au titre de la comptabilité principale ;
- Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de sortie de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;
- Considérant que toutes les opérations sont régulières et que tous les comptes sont exacts dans leurs résultats ;
- Statuant sur :
 1. L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
 2. L'exécution du Budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
 3. La comptabilité des valeurs inactives

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Président demande au Comité de Direction :

- De déclarer que le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du budget annexe « Service des Campings » de l'Office de Tourisme-EPIC, dressé par le Trésorier Principal au titre de la comptabilité principale du Service des Campings de l'Office de Tourisme-EPIC, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Il est demandé au Comité de Direction de se prononcer sur le Compte de Gestion 2020 du Budget annexe « Service des Campings » de l'Office de Tourisme dressé par le Trésorier Principal.

Le Comité de Direction après avoir délibéré vote à :

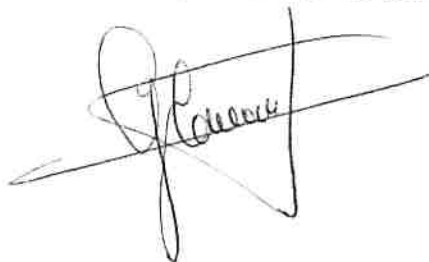
UNANIMITE

- **Approuve** l'exposé de son Président,
- **Déclare** que le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du budget annexe « Service des Campings » de l'Office de Tourisme-EPIC, dressé par le Trésorier Principal au titre de la comptabilité principale de l'Office de Tourisme-EPIC, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.
- **Approuve** le Compte de Gestion 2020 du Budget annexe « Service des Campings » de l'Office de Tourisme-EPIC dressé par le Trésorier Principal.

- Dit que copie de la présente Délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

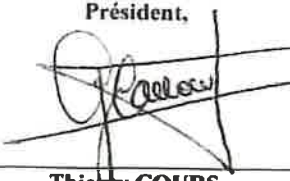
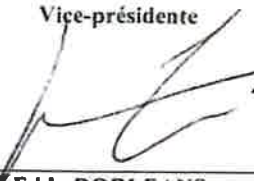









Ainsi délibéré à Balaruc-les-Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme
Transmis en Préfecture
Le 24/03/2021
Le Président, Gérard CANOVAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Canovas', written over a horizontal line.

Publiée et exécutoire, le 25/03/2021
Le Président, Gérard CANOVAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Canovas', written over a horizontal line.

<p>Gérard CANOVAS Président,</p> 	<p>Brigitte LANET Vice-présidente</p> 	<p>Angel FERNANDEZ</p> 	<p>Didier CALAS</p> 
<p>Thierry COURS</p> 	<p>Eddy DORLEANS</p> 	<p>Claude MERIEAU</p>	<p>Delphine MICELI absente remplacée par Mme SEMPER</p> 
<p>Cédric VIGUIER</p> 	<p>Cathy BENQUE</p> 	<p>Sabrina RICARD absente remplacée par Mme SOARES</p> 	<p>Nathalie DELPUECH</p> 
<p>Cathy DUMAS</p>			